N° 735 DU LUNDI 24 FEVRIER 2020

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

TOGOMATIN

Présidentielle 2020

Les Togolais ont voté dans le calme et la sérénité

Comme souhaité par toutes les parties prenantes au processus électoral ainsi que les partenaires techniques et financiers du Togo, le premier tour de l'élection présidentielle de 2020 s'est déroulé dans la calme et la sérénité, le samedi 22 février ...

PAGE 4

ECONOMIE

Umoa

Le Togo compte 13 banques fin 2019

Selon un rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) sur le paysage bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa), le Togo a disposé de 13 banques au 31 décembre 2019.

PAGE 5

DOSSIER

Election présidentielle et période post-électorale

Les grands moments et décisions importantes du scrutin

Les mercredi 19 février (pour les forces de sécurité) et samedi 22 février 2020 (pour le reste de la population), les Togolais et ceux de la diaspora ont accompli leur devoir citoyen en se rendant aux urnes afin de se ...

PAGES 6&7

Présidentielle / Résultats provisoires

Faure Gnassingbé plébiscité, plus de 72% des voix

Les raisons

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Le scrutin du 22 février s'est déroulé dans la transparence

Le groupe des observateurs de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (Cen-Sad) a rencontré la presse ce dimanche 23 février à Lomé. Il est revenu sur le déroulement de l'élection présidentielle du 22 février. Les observateurs de la Communauté des Etats sahélo-sahariens saluent « la transparence de l'opération de vote ainsi que des opérations publiques de dépouillement ».

Le groupe des observateurs de la Cen-Sad se dit satisfait de l'organisation logistique et matérielle du scrutin dans les centres de vote. Il relève une facilité dans l'accessibilité des bureaux de vote et la visibilité des listes par les électeurs. Le groupe note également le respect des horaires d'ouverture et de clôture des bureaux et le respect du secret du vote. Les observateurs relèvent également avec satisfaction la motivation et la détermination des électeurs à accomplir leur devoir civique. « L'ambiance du scrutin de façon générale dans les centres visités était très apaisée » ...

PAGE 3

Musique / Décès de « Omar B »

Tel un mauvais rêve

Dans un monde incertain, la mort reste un mystère certain. Un mauvais sort ? Il Ya à peu près cinq mois que les Togolais pleuraient le grand artiste peintre, musicien et chanteur « Jimi Hope ». Comme cela ne suffisait pas, dans la nuit du 20 ...

PAGE 9

Observation électorale

Wanep-Togo fait le point

En collaboration avec d'autres organisations de la société civile togolaise et le soutien de l'Union européenne, le Réseau ouest africain pour l'édification de la paix (Wanep-Togo) a déployé, conformément à une cartographie des potentielles zones à risques de violences électorales, 150 observateurs électoraux sur le terrain. Au lendemain du scrutin du 22 février, Wanep-Togo fait le point.

PAGE 4

CMJN

SOMMAIRE

Umoa
Le Togo compte 13 banques fin 2019
P 5

Artisanat
Vers la promotion de 4000 entreprises d'ici à 2025
P 5

Visa américain
Le Nigéria plaide pour une révocation de la restriction
P 10

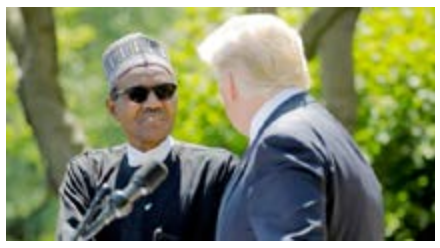

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

" Le FNFI donne un coup de pouce financier aux jeunes et femmes dans le besoin", KPEKA Massa-abalo bénéficiaire AGRISEF installé à Atakpamé

Ce lundi, Echos des bénéficiaires des produits FNFI met en relief les témoignages d'un bénéficiaire du produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). La trentaine, KPEKA Massa-abalo a fructifié le crédit AGRISEF d'un montant de 100.000 FCFA en exploitant une petite superficie de culture d'arachides. Retour sur le parcours de notre heureux bénéficiaire.

Dans la région des plateaux et notamment à Atakpamé, la ville aux sept collines, nombreux sont les jeunes vaillants qui ont obtenu le crédit AGRISEF pour démarrer ou consolider des activités agricoles. Parmi eux, KPEKA Massa-abalo qui se réjouis aujourd'hui du fait que le FNFI lui a permis de concrétiser son rêve qui était celui de cultiver les arachides.

" Avoir une idée d'exercice d'une activité génératrice de revenus et ne pas avoir les moyens surtout financiers de pouvoir donner corps à son envie est une réalité à laquelle se retrouvent confrontés bon nombre de togolais. Et c'est justement pour briser ce goulot d'étranglement que plusieurs initiatives, à l'instar du FNFI existent afin de donner un coup de pouce financier aux jeunes et femmes dans le besoin. C'est ainsi que lorsque j'ai assez muri mon idée d'exploitation de champ d'arachides, et vu que j'avais déjà une superficie cultivable, je me suis simplement rapproché de COOPEC ILLEMA qui est une microfinance partenaire du FNFI dans la région des plateaux. C'est justement un des agents de crédit qui m'a donc informé que le produit AGRISEF était justement destiné à nous jeunes agriculteurs qui voulons nous lancer dans l'exploitation agricole. Et c'est en ce moment que je me suis dit que je devais saisir ma chance pour tenter d'obtenir le crédit tant attendu".

Et justement le FNFI dans son partenariat avec les 26 Prestataires de Services Financiers partenaires ont facilité le processus d'octroi de microcrédit afin de permettre aux personnes de bonnes foi qui en font la demande de pouvoir obtenir le microcrédit dans les délais.

" Une fois que je me sui donné toutes les chances de pouvoir obtenir le microcrédit, j'ai alors commencé à remplir une à une toutes les conditions exigées pour obtenir le crédit. Constitution d'un groupe solidaire, formation technique et axée sur la gestion financière puis enfin octroi de microcrédit. J'ai alors obtenu une première tranche de 100.000FCFA qui m'a permis de pouvoir acheter les kits d'outillage, les intrants et les semences. Et c'est donc le résultat que vous voyez après seulement quelques mois de fructification du crédit. Avec la superficie que j'ai exploitée, je compte à terme obtenir plusieurs sacs d'arachides que je vendrai non seulement en gros mais aussi en détails. Je reste convaincu que je dégagerai assez de revenus pour faire face à mon quotidien et à celui de ma famille. Pour l'heure, je suis très épanoui car le FNFI m'a donc permis de réaliser mon rêve et de m'épanouir jour après jours."

KD

KPEKA Massa-abalo

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
FSI

fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

…a précisé le groupe. Il salue le civisme et l'attachement à la démocratie des Togolais ayant exercé leurs droits et devoirs « sans hostilités et dans la fraternité ». Le groupe a également salué le travail de la Force sécurité élections présidentielles(Fosep) 2020.

Le groupe de la Cen-Sad a fait une série de recommandations à l'endroit de différents acteurs. Ainsi, pour le gouvernement et les institutions de la République, il recommande la poursuite de la formation et de l'éducation à la citoyenneté et au civisme. Il recommande aussi la consolidation continue du dialogue politique inclusif et la poursuite des appuis matériels et financiers à la Commission électorale nationale indépendante(Ceni) et à toutes les structures impliquées par les élections. Pour les acteurs politiques, les leaders d'opinion et les acteurs de la société civile togolaise, le groupe de la Cen-Sad leur recommande de s'inscrire et d'agir pour la promotion des valeurs et principes de la démocratie et de continuer à respecter la Constitution et l'ordre républicain. Les observateurs de la Cen-Sad recommandent aussi à ces acteurs de promouvoir les valeurs et traditions de tolérance ethnique, politique et religieuse ainsi que l'unité nationale et la cohésion sociale.

Pour le groupe des observateurs de la Cen-Sad, l'élection présidentielle « s'est déroulée dans des conditions optimales de transparence, d'inclusivité, de crédibilité et de régularité».

La rédaction

Résultats provisoires de la présidentielle du 22 février

Faure Gnassingbé reprend les rênes avec plus de 72% des voix

▶ Les raisons de ce plébiscite

Faure Gnassingbé, président sortant, candidat du parti Union pour la République (Unir), vient de remporter la présidentielle du 22 février au premier tour avec plus de 72% des voix. L'Alliance nationale pour le changement (ANC) de l'ex-chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, elle, s'effondre. Elle obtient quelque 4 % des voix. Le Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), de l'ancien premier ministre Agbéyomé Kodjo surprend avec un score de 18, 37%. Un pas vers la reconfiguration du paysage politique togolais.

Les Togolais viennent ce samedi 22 février, lors de l'élection présidentielle, de sanctionner l'opposition en lui infligeant une défaite électorale sévère, et d'offrir à Faure Gnassingbé une victoire qui assoit encore son parti Unir comme une force politique incontournable au Togo.

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé repart pour un nouveau mandat. Selon les résultats communiqués, ce dimanche soir, par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Il est crédité de 72,36 % des voix. Il devance Kodjo Messan Agbéyomé qui, lui a, arrive en deuxième position avec 18,37%. Jean-Pierre Fabre arrive en troisième position 4,35% des suffrages exprimés.

Le taux de participation est de 76,63%. Ces résultats provisoires doivent être avalisés par la Cour Constitutionnelle.

Mais, en attendant, pourquoi ce plébiscite…

Si Faure a été plébiscité président de la République du Togo, ce n'est certainement pas le fait d'une sinécure.

Primo, il faut analyser la stratégie de campagne du candidat dont la fin du 3ème mandat a été quelque peu secouée par des événements d'août 2017 et leur corolaire, que point n'a besoin de ressasser.

De fait, le candidat a misé sur une campagne de proximité, en allant au contact des groupes cibles. Des jeunes, les femmes bénéficiaires de différents programmes d'autonomisation du gouvernement, les agriculteurs, les artisans, les chefs traditionnels et coutumiers.

Secundo, il y avait surtout ces rencontres d'échange avec les groupes cibles, sans oublier la précampagne qui a été très active pour le candidat, à la fois de façon apparente et discrète.

En troisième lieu, il faut signaler le contact de proximité des « FaureWard », c'est à dire ces volontaires non rétribués, qui travaillent depuis plusieurs mois sur le terrain, qui ont été à la rencontre de près de 300.000 familles. En multipliant déjà ce chiffre par le nombre de personnes en moyenne dans une famille et qui ont eu cet échange de proximité, on obtient un résultat phénoménal.

Toutes ces personnes ont donc entretenu un dialogue entre le futur candidat et les populations au sujet donc déjà du bilan, des perspectives également et comment aider les populations à mieux profiter des dispositifs existants. Ce sont ces différentes rencontres qui ont permis de recueillir leurs aspirations pour pouvoir proposer un projet de société qui répond à leurs attentes.

Selon, des sources proches du parti, le candidat Faure avait pratiquement 15.383 volontaires « FaureWard » déployés sur toute l'étendue du territoire. Ces volontaires ont travaillé en deux temps donc la phase en amont où pendant plusieurs mois, ils ont été rencontré les familles, les connaitre et entamer un dialogue au nom du futur candidat, recueillir leurs aspirations, leurs attentes. Ces cinq dernières années ont permis de mettre en place des dispositifs pour aider les populations à mieux s'en sortir…et également projeter des perspectives possibles et prendre leur avis à ce propos.

Un nouveau mandat, trois défis majeurs !

Le président Faure Gnassingbé, s'est toujours montré préoccupé par les défis sécuritaires auxquels fait face la sous-région, en l'occurrence la question terroriste qui agite des pays voisins dont le Burkina-Faso. La menace djihadiste est si suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête du Togo, que le 17 février dernier, en campagne pour la présidentielle, il a rendu visite forces togolaises déployées le long de la frontière avec le Burkina Faso. « La menace est réelle et la pression est très forte (…). Nous avons connu récemment des combats jusqu'à sept kilomètres de notre frontière », a déclaré le chef de l'Etat dans un entretien à l'AFP.

Il a reconnu les efforts déployés par le gouvernement burkinabé dans la lutte contre l'insécurité et a réitéré l'engagement du Togo à la mobilisation régionale et internationale afin d'endiguer le terrorisme.

Quand l'on sait que le Togo, selon les chiffres des missions de paix onusiennes en Afrique, reste l'un des plus grands pourvoyeurs de troupes, autant l'avouer que Faure Gnassingbé attache du prix à ce défi sécuritaire.

Faure Gnassingbé, pdt réélu

Mais, l'autre défi non moins important auquel fera face Faure pour le compte de son nouveau mandat, reste la réussite du très ambitieux Plan National de développement (PND).

Beaucoup d'investissements ont été consentis au cours des dernières années pour renforcer la position du Togo comme une plateforme performante ouverte sur la sous-région et le continent. Ces investissements ont permis, entre autres, un sacré bond dans le dernier classement Doing Business de la Banque Mondiale, qui mettait le Togo sur le piédestal du meilleur pays réformateur en Afrique.

A travers la mise en œuvre du plan national de développement (PND 2018-2022) Faure Gnassingbé vise une profonde transformation économique, pour accélérer la croissance et promouvoir un développement inclusif.

Sur ce vaste chantier, le président réélu, n'aura pas le choix que de réussir, autrement il aura donné raison à tous ces détracteurs qui ont flingué le plan de toutes les critiques malveillantes.

Surtout que la mise en œuvre du PND est censée permettre au pays de prendre une part importante dans l'avènement du libre-échange aux plans régional puis continental. Et de poursuivre la modernisation de l'économie, avec un accent sur la réhabilitation des infrastructures.

Et enfin, l'un de vrais challenges de Faure restera la redistribution juste et équitable, dans la mesure du possible des richesses du pays, avec un accent plus pointu sur le renforcement des mécanismes d'inclusion sociale, de justice et d'équité. toute chose, qui a toujours servi d'arguments à nombre de ses opposants qui lui ont trouvé beaucoup de reproches au sujet de son « mandat social » passé.

Dieudonné Korolakina

Présidentielle 2020

Les Togolais ont voté dans le calme et la sérénité

Comme souhaité par toutes les parties prenantes au processus électoral ainsi que les partenaires techniques et financiers du Togo, le premier tour de l'élection présidentielle de 2020 s'est déroulé dans la calme et la sérénité, le samedi 22 février dernier sur l'ensemble du territoire national et dans les six pays où les Togolais de l'étranger avaient la possibilité de voter.

Des compatriotes dans un centre de recensement et de vote

En termes d'organisation, l'on peut déjà affirmer en attendant la suite des événements, que le Togo est en train de confirmer son expertise en matière électorale en Afrique. En effet, samedi matin très tôt les agents électoraux sont arrivés dans les Centres de recensement et de vote. Dans les centres, les files d'attentes étaient déjà formés au moins une heure avant l'ouverture des bureaux. Ceux-ci ont ouvert à l'heure.

Les Togolais sont allés dès les premières heures du jour et massivement accomplir leur devoir civique. Les matériels avaient été acheminés quelques jours à l'avance. Contrairement aux années passées, l'on n'a pas connu la pénurie de certains éléments nécessaires au bon déroulement du vote. Selon le président de la Ceni, Tchambakou Ayassor, dans certains bureaux de vote, l'on avoisine 70% des suffrages exprimés. Et si l'on tient compte du fait que les rues étaient désertes pendant quelques heures dans la capitale, l'on peut aisément comprendre que les Togolais avaient le cœur à l'ouvrage.

A l'intérieur du pays, le constat est pratiquement le même. Sur la base des reportages de nos confrères de la télévision nationale, et suite aux informations obtenues lors de la nuit électorale, nos compatriotes de toutes les autres localités du pays ont fait massivement le déplacement des bureaux de vote. Même dans les fiefs d'un parti comme le PNP qui avait appelé au boycott, c'est la mobilisation.

Les sept candidats sont aussi allés voter soit à Lomé soit à l'intérieur du pays. Tous ont affirmé être confiants en ce qui concerne la suite des événements. Dans les pays comme le Maroc et le Gabon où l'on a pu suivre en direct le vote de nos compatriotes de l'étranger, c'est dans la paix, que ces derniers ont librement voté. Sur le plan sécuritaire, il n'y a pas grand-chose à signaler.

Comme l'a souligné le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, candidat à sa propre succession, le président de la Ceni et le commandant de la Fosep, il n'y a pas eu de difficultés majeures pouvant entraver véritablement le bon déroulement du vote.

Edem Dadzie

Artisanat

Vers la promotion de 4000 entreprises d'ici à 2025

Le Togo envisage de promouvoir 4 000 entreprises dans le domaine de l'artisanat d'ici à 2025. L'initiative permettra de structurer le secteur de l'artisanat togolais et de créer plusieurs emplois dans ce domaine.

Un artisan à l'œuvre

Selon le site Togo First, le gouvernement fera la promotion de la participation des artisans à la commande publique. Un quota de 15% des marchés exécutables par les artisans sera réservé à ce secteur. La stratégie permettra d'amener les artisans à contribuer à l'économie du pays. La partition de la commande publique à la dynamisation de ce secteur préoccupe le gouvernement.

Le secteur de l'artisanat occupe une place importante dans l'économie togolaise. Il emploie plusieurs personnes et contribue à hauteur de 18% au PIB du pays. L'artisanat participe à la réduction du déficit de la balance des paiements à hauteur de 20%. Environ 2 millions d'actifs évoluent dans ce secteur sur toute l'étendue du territoire.

Le gouvernement a investi dans le secteur de l'artisanat plus de 9 milliards FCFA depuis 2011. Les autorités togolaises ont équipé plus de 10 500 jeunes artisans en kits de travail. Le nombre total de projets financés dans le secteur s'élève à 11 300. Les autorités togolaises veulent créer 4 200 nouvelles entreprises artisanales au Togo à l'horizon 2022. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement (PND).

Des centres ressources ont également été créés dans différentes localités du pays. Ces centres représentent un investissement de plus de 943 millions FCFA pour 26 centres ressources créés.

Des formations en technique de création et de gestion d'entreprises ont été faites à 24 600 artisans. 4 500 artisans ont été appuyés pour participer aux foires nationales et internationales.

Le gouvernement a également pensé à l'assurance des artisans. Ainsi, plus de 100 000 artisans et leurs ayants droit bénéficient d'une couverture assurance maladie à l'horizon 2022.

En 2019, le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse a initié en collaboration avec l'Union des chambres régionales des métiers (UCRM) le Marché international de l'artisanat du Togo (Miato). La première édition a été un succès. Plus de 10 pays de la sous-région ont pris part à ce marché. Plusieurs visiteurs venus du Togo mais aussi d'autres pays du monde y ont pris part. Le Marché international de l'artisanat du Togo a permis de mettre en lumière le génie et les potentialités des artisans togolais. Le Miato sera organisé chaque 2 ans.

Félix Tagba

Umoa

Le Togo compte 13 banques fin 2019

Selon un rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) sur le paysage bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa), le Togo a disposé de 13 banques au 31 décembre 2019.

Le siège d'Ecobank au Togo

Les pays concernés par ce rapport de la Bceao sur le paysage bancaire sont : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le pays ayant le plus de banques dans la zone est la Côte d'Ivoire avec 28 banques. Le Sénégal vient à la deuxième position avec 25 banques. Ces deux pays disposent ainsi de plus de banques dans la zone sur un total de 130 que compte la sous-région. Le Bénin et le Burkina Faso disposent chacun de 15 banques. Le Mali et le Niger comptent quant à eux 14 banques chacun. La Guinée-Bissau occupe la dernière place avec 5 banques.

Le Togo a 13 banques dont 11 filiales. Il s'agit notamment de la Banque Atlantique Togo (Banque Atlantique), Banque internationale pour l'Afrique au Togo (Bia-Togo), SUNU BANK, la Banque sahelo-saharienne pour l'investissement et le commerce - Togo (Bsic - Togo), Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCI), Ecobank - Togo(Ecobank -Togo), Orabank Togo, Société interafricaine de banque (Siab), Union togolaise de banque (UTB), Bank of Africa Togo (Boa -Togo), Coris Bank International- Togo (CBI-Togo).

Le pays dispose de 2 succursales à savoir NSIA Banque Bénin, succursale du Togo et Société générale Bénin - succursale du Togo. Les établissements financiers à caractère bancaire sont au nombre de 2 dont 2 filiales à savoir la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'Uemoa (CRRH-Uemoa), African guarantee fund pour les petites et moyennes entreprises (AGF West Africa) et African lease Togo (ALT). Le Togo est ainsi le deuxième pays de l'Uemoa qui compte le moins de banques.

Félix T.

Election présidentielle et période post-électorale

Les grands moments et décisions importantes du scrutin

Les mercredi 19 février (pour les forces de sécurité) et samedi 22 février 2020 (pour le reste de la population), les Togolais et ceux de la diaspora ont accompli leur devoir citoyen en se rendant aux urnes afin de se prononcer sur la gouvernance des cinq prochaines années au Togo. Ainsi ont-ils porté leur choix sur l'un des sept candidats en lice pour la présidence togolaise : Mohamed Traoré, Komi Wolou, Georges Kouessan, Faure Gnassingbé (président sortant), Aimé T. Gogué, Jean-Pierre Fabre et Agbéyomé Kodjo. Même si les résultats provisoires ont été proclamés hier 23 février par la Ceni, il convient d'évoquer les faits ayant marqué ces moments décisifs de vote.

La population dans un centre de vote

Les Forces de l'ordre ont accompli leur devoir civique le 19 février

Des forces de l'ordre lors du vote

Conformément au code électoral togolais, les forces de sécurité et l'ordre votent 72h avant le reste de la population. Dans le calendrier du processus électoral piloté par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), la date du mercredi 19 février 2020 a été retenue pour le vote par anticipation des forces de l'ordre. La Ceni a joint l'acte à la parole. Les forces de l'ordre ont effectivement répondu présents dans ces centres de vote pour accomplir leur devoir civique. Par exemple, à l'école primaire publique du camp RIT, « les corps habillés » se sont présentés en nombre pour choisir leur candidat parmi les sept. « Nous pouvons dire que l'organisation faite est parfaite…les forces de l'ordre sont nombreux ici alignés devant leur bureau de vote. L'engouement est de taille. Je salue la discipline qui y règne. Notre souhait est que le 22 ce même état d'esprit règne dans tout le pays et que le scrutin se passe dans la paix », a affirmé le lieutenant-colonel Yoma, Chef corps RSA.

WANEP-Togo : « 97% des bureaux ont affiché les résultats de vote sur place après le dépouillement »

Le Réseau ouest africain pour l'édification de la paix au Togo (Wanep-Togo), à travers son initiative : « Suivi, Analyse et Atténuation de la violence électorale (EMAM) » dont l'objectif est « d'apporter une contribution citoyenne à la tenue d'une élection présidentielle libre, transparente et pacifique » a été accrédité pour une mission d'observation électorale du scrutin du 22 février au Togo. A l'issue de l'élection, l'organisation a fait le point du déroulement des opérations de vote sur l'ensemble du territoire national, à la presse. Selon cette mission d'observation qui a déployé 150 observateurs dans les 39 préfectures du pays, les opérations de vote se sont globalement déroulées sans aucune interruption dans 97 % des bureaux de vote observés (86 bureaux de vote).

La mission s'est félicitée du respect de l'heure d'ouverture (7 heures) et l'heure de fermeture (16 heures) des bureaux de vote. « 92 % des bureaux de vote observés ont fermé à 16 heures GMT. Dans 97 % des bureaux de vote observés, tous les électeurs dans la file d'attente ont été autorisés à voter avant la fermeture du bureau de vote », informe la coordonnatrice de Wanep, Amedjenu-Noviekou Dado.

Le dépouillement d'après Wanep, a aussitôt commencé après la fermeture des bureaux de vote dans 98% des bureaux de vote observés. « Toutes les procédures prévues par la loi pour la clôture du bureau de vote et le dépouillement ont été respectées dans 95% des bureaux de vote observés. Le dépouillement s'est déroulé dans 87% des bureaux de vote observés devant tous les acteurs requis et dans 97% de bureaux de vote observés dans le calme, sans incident ni interruption. Lors du dépouillement, les décisions d'annuler ou de valider les bulletins sont pris par consensus dans 99% des bureaux de vote observés. Toutes les plaintes, contestations et revendications non satisfaites des représentants des candidats ont été mentionnées au PV dans 99% des bureaux de vote observés », a expliqué la coordonnatrice de Wanep-Togo. La mission d'observation rappelle également que, dans 97% des bureaux de vote observés, les membres des bureaux de vote ont signé la liste des émargements arrêtée avec mention du nombre des votants, les PV et autres documents requis. « Les enveloppes des procès-verbaux ont été scellées publiquement dans 95% des cas. Dans 97% des bureaux de vote observés, les résultats ont été annoncés et affichés sur place après le dépouillement », ont indiqué les responsables de Wanep. « L'ensemble du processus de vote est jugé excellent dans 19%, satisfaisant dans 52%, bien dans 24% et non satisfaisant dans 2% des bureaux de vote observés », conclut la mission qui se félicite aussi de la présence des forces de l'ordre et de sécurité dans 90% de bureaux de vote observés.

Source : afreepress

Le NDI expulsé du Togo, la Concertation nationale de la société civile (CNSC) dépourvue de son accréditation

Un groupe d'observateur du scrutin (crédit photo alomé.com)

Trois employés du NDI (une organisation non gouvernementale américaine) arrivés pour une assistance à une organisation de la société civile locale accréditée dans un premier temps pour l'observation du scrutin présidentiel de ce 22 février, ont été expulsés du territoire togolais.

Le gouvernement togolais dénonce « des actes délictueux » et d'«ingérence » au mépris des textes en matière d'élections au Togo. Dans un communiqué rendu public ce 22 février, le gouvernement reproche à l'organisation NDI, de n'avoir pas fait une demande d'accréditation pour l'observation électorale, encore moins pour la compilation des résultats, attributions dévolues à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et, à la Concertation nationale de la société civile (CNSC) à qui l'assistance est destinée, de ne l'avoir pas signalé dans son dossier de demande d'accréditation pour l'observation du scrutin présidentiel de ce 22 février auprès de la Commission électorale nationale indépendante. « C'est donc à juste titre, et en vertu de la loi, que cette accréditation a été retirée purement et simplement pour violation de cahier de charge (...). Nous prenons donc à témoin la communauté internationale sur ces actes délictueux et d'ingérence au mépris des textes en vigueur en matière d'élection au Togo », martèle le communiqué du gouvernement togolais

Source : communiqué du ministère de l'Administration publique, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Une trentaine d'organisations nationales et internationales d'observation ont scruté le scrutin

Environ une trentaine de différentes missions d'observation électorale ont suivi de près le scrutin présidentiel du 22 février 2020 au Togo. Elles émanent de structures d'observation nationale et internationale (l'OIF, la Cedeao, la Censad, l'UA, Wanep-Togo, etc.). Ainsi, au moins 3.280 scrutateurs (dont 280 venant de l'étranger) ont tenté de mailler le territoire togolais ce samedi dans le cadre de la 7ème présidentielle de l'ère démocratique au Togo. Cet effectif s'est efforcé de prendre le pouls du déroulement du vote dans 9.389 bureaux de vote sur toute l'étendue du territoire national togolais. A la veille du scrutin de ce 22 février, le président de la Ceni, Tchambakou Ayassor, a rappelé à ses concitoyens que le vote « est un rituel solennel et sacré dont les règles ne peuvent être impunément violées ou transgressées». Il a pour ce faire convié tous les acteurs du processus électoral en cours dans son pays à «respecter strictement avec professionnalisme, rigueur et délicatesse» les règles légales qui encadrent ce vote. «Quiconque tenterait de prendre des libertés vis-à-vis des exigences légales sera mis face à ses responsabilités, conformément aux lois en vigueur, notamment celles du Code électoral», a rajouté Tchambakou Ayassor.

Tchambakou Ayassor : « Rien à signaler en termes de problème majeur. (...). S'abstenir de tout résultat n'émanant pas de la Ceni »

Tchambakou Ayassor, président de la Ceni

Les Togolais ont fini de voter samedi pour choisir leur président. Les bureaux de vote, sur l'ensemble du territoire national ont fermé à 16 heures. Les dépouillements ont commencé aussitôt. Selon le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), il n'y a de problèmes majeurs à signaler. En termes de participation, Tchambakou Ayassor estime que l'affluence a été forte dans la matinée. « Nous avons fait le tour pour vérifier dans quelles conditions le scrutin a démarré. D'une manière globale, la situation est satisfaisante. L'ensemble des bureaux de vote a effectivement ouvert à 7 heures sur l'ensemble du territoire et depuis ce matin, le scrutin se déroule dans les meilleures conditions », a-t-il déclaré aux médias. Néanmoins, il a été signalé quelques petits problèmes, soit de matériel ou d'incident. « Les équipes de coordination et moi-même je me suis impliqué pour que partout où des problèmes ont été signalés, que les dispositions soient prises pour que ces problèmes soient réduits. La logistique a été au rendez-vous », a souligné Tchambakou Ayassor. Après cela, a-t-il rassuré, le scrutin a donc bien repris en présence de tout le monde. Tchambakou Ayassor est aussi largement revenu sur les informations relatives aux bourrages d'urnes. « Nous avons été alerté concernant des tentatives. Nous avons immédiatement procédé à l'annulation et à la destruction pure et simple des bulletins de vote », a expliqué Tchambakou Ayassor au soir du 22 février sur le plateau de la TVT, lors de la soirée électorale, interviewé par les confrères Gerson Dovo et Gaétan Kpadjéba. Le président de la Ceni a également convié la population à faire fi de tous résultats du scrutin qui ne seront pas publiés par la Ceni.

Les Celi disposent de 48 heures pour la compilation des résultats et leur envoi à la Ceni. Hier nuit au siège de la Ceni, l'instance a proclamé les résultats provisoires de cette élection présidentielle 2020. Tous les candidats sont désormais fixés sur leur sort. Reste-t-il les résultats définitifs qui seront proclamés par la Cour constitutionnelle.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Méditations du jour

Mathieu 5 : 38 a 48

Vous avez appris qu'il a été dit: Œil pour œil et dent pour dent.
Mais moi je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te gifle sur la joue droite,tends-lui aussi l'auteur.
Si quelqu'un veut te faire un procès et prendre ta chemise, laisse-lui encore ton manteau.
Si quelqu'un te force à faire un kilomètre, fais-en deux avec lui.
Donne a celui qui t'adresse une demande et ne te detourne pas de ce lui qui veut te faire un emprunt.
Vous avez appris qu'il a été dit : 'Tu aimera ton prochain et tu detesteras ton ennemi. '
Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous détestent et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent.
Afin d'être les fils de votre Père céleste. En effet il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes.
Si vous aimez ceux qui vous aiment,quelle récompense meritez-vous? Les collecteurs d'impôt n'agissent-ils pas de même ?
Et si vous saluez seulement vos frères, que faites vous d'extraordinaire ? Les membres des autres peuples n'agissent-ils pas de même ?
Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait.

Ceux qui sont morts hier avaient des plans pour ce matin, et ceux qui sont morts ce matin avaient des plans pour ce soir.
Ne prend rien pour acquis. En un clin d'œil, tout peut changer.
Alors pardonne et aime de tout ton cœur car tu ne sais jamais si tu auras le temps de le faire encore une fois.
C'est notre pensée pour vous ce matin.
Excellente journée à tout le monde

Blague

Un gars a publié: pourquoi les femmes ferment leurs jambes quand elles s'assoient?
-Une go a commenté: Nous les fermons pendant la journée et les ouvrons la nuit...on ne peut pas les ouvrir 24h/24. Nous ne sommes pas des stations à essences

Photo du jour

Commentez la photo ci-dessus

Pharmacies de garde de Lomé Du 17 au 24 Février 2020

ST RAPHAEL ATIKPODJI	22 21 84 26
STE RITA DOULASSAMÉ	22 20 90 16
ETOILES 10 AV. N. MARCHE	22 21 88 47
OCAM RUE DE L'ENTENTE	22 21 62 05
AMESSIAME-BE BÈ	96 32 97 60
EMMANUEL KODJOVIAKOPÉ	22 21 30 98
SOURCE DE VIE PROTESTANT	22224571
MAIRIE FACE MAIRIE	22 21 26 39
PATIENCE TOKOIN GBADAGO	22 21 60 94
ISIS AVENUE JEAN PAUL	70 44 83 87
YEM-BLA 258 AV. AKEÏ	22 26 76 51
FRATERNITE SAINT JOSEPH	22 26 81 55
CITRUS ATTIÉGOU	70 44 59 24
SANTA MADONNA KÉGUÉ	70 01 03 03
MISERICORDE BÈ-KPOTA	23 38 47 62
MAËLYS BÈ KPOTA	22 27 60 19
BETHEL ADIDOGOMÉ	22 25 23 70
DES ECOLES ADIDOGOMÈ	22 51 75 75
HOSANNA SAGBADO	22 51 50 49
DE LA VICTOIRE AVÉDJI	70 45 74 92
DU POINT E GAKLI	22 51 91 71
CONFIANCE FACE GTA	22 42 43 81
LE GALIEN D'ADIDOADIN	22 51 71 71
VOLONTAS DEÏ AVÉDJI,	70 42 23 60
VITAFLORE AGOÈ	70 40 22 86
ORCHIDEE LEO 2000	22 51 30 40
AGOE-NYIVE D'AGOÈ-NYIVÉ	22 25 83 38
SHALOM AGOÈ-CACAVELI	22 51 87 60
LA MAIN DE DIEU AGOÈ	93 40 21 21
SATIS AGOÈ-LOGOPÉ	70 44 85 17
A DIEU LA GLOIRE	93 26 36 00
TAKOE CAP DE ZONGO	22 34 03 42
SANGUERA SANGUERA	70 42 80 80
GANFAT AGOÈ DALIKO PRÈS DU CARREFOUR EDEM CAMP GP	22 55 08 15
LA FLAMME D'AMOUR	70 45 70 14
LE DESTIN BAGUIDA	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

Musique / Décès de « Omar B »

Tel un mauvais rêve

Dans un monde incertain, la mort reste un mystère certain. Un mauvais sort ? Il Ya à peu près cinq mois que les Togolais pleuraient le grand artiste peintre, musicien et chanteur « Jimi Hope ». Comme cela ne suffisait pas, dans la nuit du 20 février au matin du 21 février, la star « Omar B » est décédé suite à une courte maladie, selon les informations. Le Togo a perdu une fierté nationale.

Omar B

Le peu de sincérité et d'intégrité qui reste au showbiz togolais se manifeste après le décès d'un congénère. Le décès de « Omar B » confirme de plus bel cet état de fait. Talentueux, il l'était. Comme du jour au lendemain, son talent a pris un coup, plus aucun écho du jeune « Omar B ».

Il renaissait de ses centres avec son opus « Me, myself and I », sorti le 06 décembre 2019. Sous la production de KEYZIT, « Omar B » avait fait des titres à succès tels que « Baby Mo », « Mamacita ».

Il ne profitera jamais des fruits de son troisième bébé « Me, myself and I ». D'après des sources proches de la famille du défunt, « Omar B » aurait succombé à un accident vasculaire cérébral (AVC), après une courte maladie de quelques semaines. Comme beaucoup d'artistes ou écrivains, la mort de « B » l'a rendu encore plus célèbre. De son vivant, tout pousse à croire que personne n'avait plus rien à foutre de sa musique.

Le souhait de chacun des Togolais, la journée de 21 février 2020 aurait été que la nouvelle de la mort du « roi du RnB » togolais soit une belle farce. Mais, hélas ! Une réalité réversible. A l'annonce de la mort du directeur de la maison de production « OB connexion », toute la toile d'ici et d'ailleurs a secoué. Et l'artiste béninois « Ricos » l'a si bien chanté : « L'amour finit au tombeau ».

La tristesse et la désolation se sont fait sentir via les différentes publications des acteurs du Showbiz. A quel prix ?! Doit-on attendre la mort d'une personne pour lui manifester de l'amour, de l'affection ou mieux reconnaître ses efforts ? Quelle forme d'hypocrisie ! Pour certains, c'est le moment de faire des statuts sur les réseaux sociaux pour exprimer on ne sait quoi. Pour d'autres à l'instar des artistes, l'heure de règlement de compte a sonné. Plutôt sage, « Omar B » avait le silence comme force et l'écriture comme une arme.

On se rappelle son morceau « Hommage » qu'il a fait en featuring avec Gyl et dans lequel il chantait : « Des fois je suis obligé de fermer les yeux pour redimensionner mon esprit avant les vœux. Ne pas citer pour ne pécher à haut degré ; nos aînés sont partis tristes et négligés… Je veux te ressembler mais, toi t'es pas trop aimé. Calculé et estimé juste pendant ta gloire mais largué et abandonné après ton départ… ».

Il n'aurait pas eu tort d'écrire au finish ce texte. Il s'est battu pour son art. Mais à quand le mérite ? N'est-ce pas très facile d'écrire « Rest In Peace » sur la photo d'une star après qu'elle a perdu la vie ? Il n'y a rien à dire. Le Togo vient de perdre l'une des meilleures voix masculines.

Drôle de manière de célébrer ceux qui vendent la destination du pays. Que ce soient les professionnels de la musique, du cinéma, de l'art contemporain, de la danse, ou encore de la photographie, il faut que cela soit dit en passant, ils sont traités comme des damnés. Ils sont traités de « voyou » alors qu'ils ne font que chanter. Ils remportent des récompenses et des trophées pour le pays à des challenges internationaux, et tout le pays semble être insensible. Ce serait tout simplement insensé d'attendre l'annonce d'un prochain décès pour jouer la même comédie. Ou avons-nous perdu toute l'intégrité qui nous reste ? « Il n'y a rien qui manque au monde. Juste un peu d'amour ! », disait Omar B.

Nadia Edodji

Lire

« *Crime et châtiment* » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 09-11

« …L'air étouffant, la foule, la vue des échafaudages, de la chaux, des briques étalées un peu partout, et cette puanteur spéciale bien connue de tous les Pétersbourgeois qui n'ont pas les moyens de louer une maison de campagne, tout cela irritait encore les nerfs déjà bien ébranlés du jeune homme. L'insupportable relent des cabarets, particulièrement nombreux dans ce quartier, et les ivrognes qu'il rencontrait à chaque pas, bien que ce fût jour de semaine, achevaient ce mélancolique et horrible tableau. Une expression d'amer dégoût glissa sur les traits fins du jeune homme. Il était, soit dit en passant, extraordinairement beau, d'une taille au-dessus de la moyenne, mince et bien fait ; il avait de magnifiques yeux sombres et des cheveux châtains. Bientôt il tomba dans une profonde rêverie, une sorte de torpeur plutôt, et il continua son chemin sans rien remarquer ou, plus exactement, sans vouloir rien remarquer de ce qui l'entourait. De loin en loin cependant, il marmottait quelques mots indistincts, par cette habitude de monologuer, dont il s'avouait tout à l'heure atteint ; il se rendait compte que ses idées se brouillaient parfois dans sa tête, et qu'il était extrêmement faible : il n'avait presque rien mangé depuis deux jours. Il était si misérablement vêtu, que tout autre, à sa place, même un vieux routier, n'eût point osé se montrer dans la rue en plein jour avec ces loques sur le dos. Il est vrai que le quartier où il habitait en avait vu bien d'autres. Le voisinage des Halles centrales, les maisons closes fort nombreuses, la population d'ouvriers et d'artisans entassée dans ces ruelles et ces impasses du centre de Pétersbourg coloraient de teintes si cocasses le tableau de la rue, que la silhouette la plus hétéroclite ne pouvait éveiller l'étonnement. Mais l'âme du jeune homme était pleine d'un si cruel mépris, que malgré sa fierté naturelle et un peu naïve, il n'éprouvait aucune honte à exhiber ses haillons. Il en eût été autrement, s'il avait rencontré quelque personne de sa connaissance, ou un ancien camarade, chose qu'il évitait en général. Néanmoins, il s'arrêta net et porta nerveusement la main à son chapeau, quand un ivrogne, qu'on emmenait dans une charrette vide, on ne sait où ni pourquoi, au trot de deux grands chevaux, le désigna du doigt en criant à tue-tête : « Hé ! toi, chapelier allemand ! » Le chapeau était haut, rond, tout usé, déteint, troué, couvert de taches, sans bords et tout cabossé. Cependant ce n'était pas la honte, mais un autre sentiment, voisin de la terreur, qui avait envahi le jeune homme. « Je le savais bien, marmottait-il dans son trouble, je le pressentais. Voilà qui est pis que tout. Un rien, une gaffe insignifiante peut gâter toute l'affaire. Oui, ce chapeau attire l'œil… Il se fait remarquer, justement parce qu'il est ridicule… »

Guinée-Bissau / Crise post-électorale

La Cedeao menace de sanctionner des acteurs qui bloquent la normalisation politique

Face à l'impasse politique, la Cedeao veut prendre ses responsabilités. Médiatrice de la crise dans ce pays depuis 2012, la communauté ouest africaine veut mettre un terme aux blocages que semble créer la guerre entre la Commission nationale électorale et la Cour suprême.

Après avoir, le 22 janvier, pris « acte » des résultats annoncés par la commission électorale, et « félicité » le vainqueur, Umaro Sissoco Embaló, crédité de 53,55% des voix, la Cedeao s'étonne de la lenteur avec laquelle les choses semblent évoluer. Entre -temps, le président sortant Domingos Simões Pereira avait saisi la Cour suprême sur des cas de fraudes massives constatés au cours du second tour du scrutin. Mais les arrêts de cette juridiction n'ont pas permis d'évacuer définitivement le contentieux électoral.

En effet, dans sa dernière décision, qui date du 14 février, la plus haute juridiction du pays a refusé de prononcer l'annulation du scrutin, réclamée par le PAIGC. Mais elle a dans le même temps exigé que la commission électorale effectue à nouveau une vérification des procès-verbaux des résultats.

Les deux camps multiplient depuis des jours les invectives, ce qui fait craindre de nouvelles violences dans l'ancienne colonie portugaise, qui a connu quatre coups d'État, une quinzaine de tentatives de putsch et de nombreux assassinats politiques depuis son indépendance.

C'est désormais entre la Cedeao et la Cour suprême que se noue en réalité le bras de fer qui ne dit pas son nom. Et pour ce faire, la Cedeao hausse le ton et menace. Selon elle, les résultats définitifs ont été déjà annoncés. Ainsi donc, elle invite la Commission nationale électorale et la Cour suprême à « coopérer de manière constructive afin de sauvegarder l'intégrité du processus électoral ».

Les Chefs d'Etat de la Cedeao

Mais dans le cas contraire, la Cedeao informe que des sanctions pourront être prises « contre tous les acteurs qui n'agiraient pas dans le sens de la normalisation politique et institutionnelle ».

T.M.

Soudan du Sud / Crise politique

Riek Machar rétabli dans ses fonctions de vice-président suivant l'accord de paix

« La paix est arrivée et elle va rester » ! Tels sont, entre autres, les termes prononcés par le président Salva Kiir au cours de son allocution à la prestation de serment de son ancien rival, et chef rebelle Riek Machar. A Juba, ce 22 février 2020, l'ex-chef des rebelles Riek Machar a été donc rétabli dans ses fonctions qu'il assumait en 2016 avant de partir pour l'exil la même année.

Riek Machar, prêtant serment aux côtés de son épouse

« Je jure d'être fidèle (...) à la République du Soudan du Sud », a déclaré lors de sa prestation de serment M. Machar devant un parterre de diplomates et de représentants des pays voisins, dont le dirigeant du Soudan, le général Abdel Fattah al-Burhan.

Il a donné l'accolade et serré la main de son rival de toujours, le président Salva Kiir, avec qui il va tenter de gouverner pour la troisième fois depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011. « Je veux vous assurer que, pour le peuple du Soudan du Sud, nous allons travailler ensemble pour mettre fin à sa souffrance », a affirmé le dirigeant rebelle.

Pour le président Salva Kiir, c'est la fin officielle de la guerre. Selon lui, « la paix est irréversible ». Lors d'une longue allocution, il a promis au Sud-Soudanais la fin de 6 ans de guerre. « Ces développements signifient la fin officielle de la guerre et nous pouvons maintenant proclamer une nouvelle ère. La paix est arrivée et elle va rester. » Le président Kiir a également appelé les Sud-Soudanais à se pardonner et se réconcilier.

Présent à la cérémonie, le chef de la mission de l'ONU au Soudan, David Shearer, a salué le courage des deux leaders sud-soudanais, mettant toutefois en garde : « il s'agit certes d'une étape importante. Mais la cohabitation risque d'être longue et difficile jusqu'aux élections prévues dans trois ans ».

Salva Kiir et Riek Machar se sont ainsi mis d'accord pour former un gouvernement d'union nationale. Vendredi, le président sud-soudanais a dissous son gouvernement en vue de la formation de ce nouvel exécutif d'union.

Cela reste un évènement, car effectivement, relance l'espoir que le nouveau gouvernement d'union nationale mette fin à six années d'une guerre parmi les plus sanglantes, avec plus de 380 000 morts, viols, tortures et déplacements de population.

C'est la troisième fois que Riek Machar devient le numéro deux de son rival, Salva Kiir. Il était devenu vice-président en 2011 et en 2015 et avait été, à chaque fois, démis de ses fonctions, quelques mois plus tard.

Le Soudan du Sud a sombré dans la guerre civile en décembre 2013 lorsque M. Kiir, un Dinka, a accusé M. Machar, son ex-vice-président, membre de l'ethnie nuer, de fomenter un coup d'État. Le conflit, marqué par des atrocités, dont des meurtres et des viols, a fait en six ans plus de 380.000 morts et provoqué une crise humanitaire catastrophique.

T.M.

Visa américain

Le Nigéria plaide pour une révocation de la restriction

La restriction est entrée en vigueur le 21 février dernier. Depuis Abuja, le gouvernement nigérian réclame sa révocation en raison du partenariat stratégique qui existe entre les 2 pays.

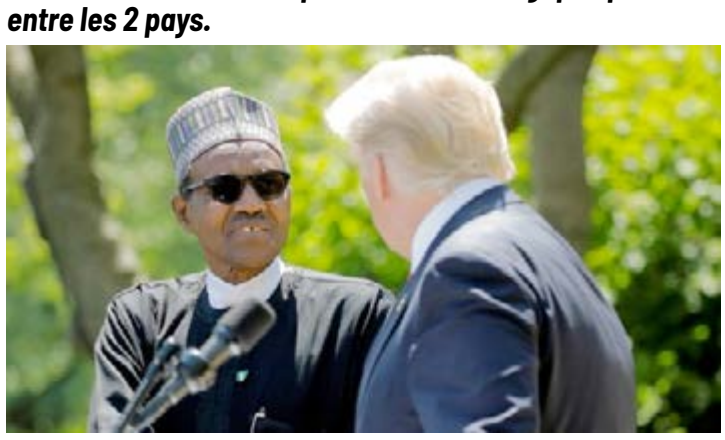

Buhari et Trump

Cette mesure de restriction sur visa américain prise fin janvier par Donald Trump a suscité beaucoup d'inquiétude au Nigéria qui détient la plus grande communauté d'immigrés africains des Etats-Unis.

Convoquée par Abuja, l'ambassadrice des Etats-Unis au Nigéria, Mary Beth Leonard, a signifié la « détermination de son pays à continuer de collaborer avec le Nigéria », sans toutefois révéler si Washington pourrait soustraire le géant ouest-africain du club des pays frappés par la restriction de visa dont le Soudan, l'Érythrée et la Tanzanie.

« Le Nigéria est un allié trop important de l'Amérique pour mériter une telle sanction », s'insurge Ogbeni Aregbesola, ministre nigérian de l'Intérieur dans un communiqué jeudi.

Au nom du gouvernement, le ministre a demandé aux autorités américaines de retirer le Nigeria de la liste des six pays dont les ressortissants ne seront plus, à compter de ce 21 février, de potentiels acquéreurs du visa permettant d'obtenir la résidence permanente.

Lors d'une sortie médiatique ce début de semaine, la diplomate américaine rapportait que le premier pétrolier d'Afrique devrait respecter la norme attendue de partage d'informations -y compris sur les questions du terrorisme et des crimes mondiaux- et améliorer son intelligence des données pour faciliter l'enquête sur ses citoyens souhaitant émigrer aux États-Unis. Car c'est principalement pour le « non-respect » de ces éléments, selon les autorités américaines, que le Nigéria a été visé.

T.M.

Challenge Ecotogolais

Encore quelques jours pour gagner 1 000 000 FCFA

L'association Moi Jeu Tri a initié en partenariat avec Africa Global Recycling (AGR) une vaste campagne de collecte de déchets en polystyrène. L'initiative lancée depuis le 11 février dernier permettra de recycler ce type de déchets sur toute l'étendue du territoire. Avec à la clé 3 différents prix d'un montant total de 1 000 000 FCFA à remporter.

Edem d'Almeida

Le challenge Ecotogolais pour la collecte de polystyrène s'achève mercredi 11 mars prochain. Pendant un mois, la population togolaise est appelée à collecter des déchets en polystyrène dont des emballages communément appelés « take away ». 3 prix sont en jeu. Le premier est de 500 000 FCFA, le deuxième 300 000 FCFA et le troisième 100 000 FCFA. Pour tenter de remporter ces prix, il faut un poids minimum d'une tonne de déchets en polystyrène. Mais la matière de ceux qui n'auront pas apporté une tonne de déchets sera rachetée par AGR.

Ce challenge est réservé aux individus mais aussi aux associations, aux ONG et aux acteurs de la société civile. Les candidats ont jusqu'au 10 mars prochain pour apporter leurs matières au centre de tri d'AGR à Lomé ou prévenir l'équipe de Moi Jeu Tri pour leur livraison.

En initiant cette vaste campagne, l'association Moi Jeu Tri qui accompagne des initiatives de sensibilisations et de formations à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets veut valoriser ces déchets en vue de leur éviter de polluer l'environnement. « Nous avons l'habitude de dire que les occidentaux nous envoient leurs déchets, mais aujourd'hui ayons la possibilité aussi de renvoyer ces déchets vers les occidentaux, non pas pour polluer mais comme une nouvelle matière première pour qu'ils puissent aussi fabriquer d'autres matières », a déclaré Edem d'Almeida, cofondateur d'AGR.

La remise de prix est prévue pour le 15 mars prochain.

Félix Tagba

Observation électorale

Wanep-Togo fait le point

En collaboration avec d'autres organisations de la société civile togolaise et le soutien de l'Union européenne, le Réseau ouest africain pour l'édification de la paix (Wanep-Togo) a déployé, conformément à une cartographie des potentielles zones à risques de violences électorales, 150 observateurs électoraux sur le terrain. Au lendemain du scrutin du 22 février, Wanep-Togo fait le point.

En dehors de quelques griefs portés dès le départ par certains candidats sur le processus électoral, Wanep-Togo constate qu'il s'est tout de même très bien achevé. « De façon générale, le vote s'est déroulé dans l'ordre sans interruption ni irrégularité majeure dans 97% des bureaux de vote observés », peut-on lire dans la déclaration lue par la coordinatrice de Wanep-Togo, Amédzénu-Noviekou Da-do.

Toutes les procédures prévues par la loi pour la clôture des opérations de vote et le dépouillement ont été respectées dans 95% des bureaux de vote observés. Lors du dépouillement, les décisions d'annuler ou de valider les bulletins ont été prises par consensus dans 99% des bureaux de vote observés. Toutes les plaintes, contestations et revendications non satisfaites des représentants des candidats ont été mentionnées aux procès-verbaux (PV) dans 99% des bureaux de vote observés. Les PV ont été signés par tous les membres des bureaux de vote. Des incidents mineurs ont été signalés, mais rapidement maîtrisés.

Wanep-Togo fait plusieurs recommandations à l'endroit de la population, du gouvernement, des instances impliquées dans l'organisation de l'élection et de tous les acteurs politiques. Il demande à tous de respecter la procédure régulière de proclamation des résultats, notamment l'obligation légale de s'abstenir de proclamer des résultats avant les instances habilitées.

La table d'honneur, lors du point de presse

Edem Dadzie

ACHETEZ & LISEZ désormais
togomatin
sur MONKIOSK.com
ou
sur le portail Lome.com
www.monkiosk.com
www.alome.com

CORIS PROTECT

UNE ASSURANCE PREVOYANCE*
à seulement 1000 FCFA/MOIS

*OFFRE SOUMISE À CONDITIONS

- Frais médicaux en cas d'accident;
- Indemnité en cas de décès toutes causes;
- Indemnité en cas d'invalidité absolue suite à une maladie ou un accident.

La Banque Autrement
https://togo.coris.bank

CORIS BANK INTERNATIONAL

CMJN